

**Province de Namur
Commune de Gesves**



Coordination extrascolaire :

COALA asbl - Elise DEBOIS
0485/60.32.92 – atl.gesves@publilink.be
elise@coalanet.org

Commission Communale de l'accueil du 18 juin 2009 – Administration communale

Présences :

					Prés	Exc.
GRASSERE	Lydia	1	e	Conseillère communale	X	
HONTOIR	Céline	1	e	Echevine Enseignement - ATL	X	
DEBATTY	Benoit	1	e	Conseiller communal		X
DEBATY	Marcellin	1	s	Conseiller communal		
FONTINOY	Paul	1	s	Conseiller communal	X	
VERLAINE	André	1	e	Président - Conseiller communal	X	
DEFRESNE	Bernard	2	e	Ecole St Joseph	X	
PITANCE	Christine	2	e	Ecole communale de l'Envol	X	
GILLET	Véronique	2	e	Ecole communale de la Croisette	X	
LEUNEN	Régine	2	e	Ecole Communauté française		
DEBATY	Annika	2	s	Ecole Communauté française	X	
DEGIMBE	Jean-Marc	2	s	Ecole St Joseph	X	
VISART de BOCARME	Michèle	2	s	Ecole communale de l'Envol		
WAVREILLE	Dominique	2	s	Ecole communale de la Croisette		
GRAILET	Danielle	3	e	Ecole Communauté française		
RYELANDT	Muriel	3	e	Ligue des familles		
SERMON	Véronique	3	e	Ecole St Joseph		X
GEORGES	Sylviane	3	e	Ecole communale de l'Envol		
DELBECQUE	Marianne	3	s	Ligue des Familles		
DEMEIRE	Nathalie	3	s	Ecole Communauté française		
HAMPERT	Geneviève	3	s	Ecole communale de la Croisette		
PENSON	Valérie	3	s	Ecole St Joseph		X
MEURISSE	Dominique	4	e	Accueillante extrascolaire	X	
GREGOIRE	Bastien	4	e	IMAJE		
VERHAEREN	Jacques	4	e	Le Chat Botté	X	
WATTERMAN	Yves	4	e	La spirale asbl		
BURON	Vincent	4	s	IMAJE		
COLPAERT	Géraldine	5	e	Domaine de Mozet	X	
REYSER	Dominique	5	e	MDJ Gesves		X
SIMON	Nicolas	5	e	Patro Jean XXIII		X
VAN AUDENRODE	Martin	5	e	Patro Jean XXIII		X
DEBATTY	Marie	5	s	Patro Jean XXIII		
FAVEAUX	Nathalie	5	s	Patro Jean XXIII		X
BUFFET	Bénédicte			Coordinatrice accueil ONE	X	
DEBOIS	Elise			COALA asbl – Responsable ATL	X	
GEERKENS	Olivier			COALA asbl – Coordinateur	X	
VANESSE	Isabelle			Représentante Mr Dominique Notte, Député-Président de la Province.		X
BOTTON	Florent			Asbl "Gesves EXTRA – Invité	X	
LASKA	Martha			Asbl "Gesves EXTRA - Invitée	X	



Accueil par le nouveau Président André Verlaine

André Verlaine se présente. Echevin de beaucoup de matières communales n'ayant aucun lien avec l'enseignement, l'enfance ou l'accueil extrascolaire, il se présente donc comme novice dans le secteur. André Verlaine se veut être le meilleur soutien possible à la commission et à la coordination ATL. Il présente les membres effectifs élus (ou ré-élus) par le conseil communal, de la composante 1 (Céline HONTOIR, Benoît DEBATTY, Lydia GRASSERE) à qui il souhaite la bienvenue. Il souligne que la suppléance des membres n'a pas encore été votée mais que cela ne saurait tarder. Il propose un tour de table afin que chaque personne puisse à son tour se présenter.

Procuration : Martin Van Audenrode à Monsieur Verhaeren
Véronique Sermon à Jean-Marc Degimbe

1. Validation du précédent procès – verbal et suivis

A l'unanimité, le précédent PV est validé.

Pour rappel, la question de la justification des subsides s'est posée lors de la dernière séance. Selon l'ONE : « *Selon l'art.27 du décret ATL : Les bénéficiaires de subvention de coordination et des opérateurs de l'accueil se soumettent à l'inspection comptable de l'Office. Ils tiennent leur comptabilité à la disposition de l'Office pendant 5 ans. Dès lors, les justificatifs doivent être gardés, au moins à dater du dernier versement annuel (tenant compte du coefficient multiplicateur, clôturant la situation d'un exercice annuel).* »

2. Présentation du nouveau président de la commission et des nouveaux membres de la composante 1

Le président se présente ainsi que la composante, durant son mot d'accueil.

3. Réflexion quant à la modification des membres des autres composantes

Plusieurs opérateurs, ou associations sont régulièrement ou toujours absentes de nos réunions (Ligue des familles, IMAJE, etc.); certaines souhaitent démissionner ou sont réputés démissionnaires.

Or, selon le décret et le R.O.I. de la CCA, les membres sont élus jusqu'à l'emplacement des nouvelles élections communales.

L'assemblée souligne la pertinence d'avoir autour de la table des membres qui s'investissent, se sentent concernés et non des membres absents.

Madame Buffet, de l'ONE rappelle que les composantes entre-elles doivent élire leurs représentants.

Olivier Geerkens propose qu'un courrier soit envoyé à tous les membres actuels leur demandant de se positionner, par écrit, sur l'éventuelle poursuite de leur mandat. Des articles dans la presse, un courrier aux associations gesvoises inviteraient de nouveaux membres. Tout en sachant que les suppléants doivent être prioritaires aux postes effectifs vacants.

L'ensemble des membres de la CCA se montrent d'accord avec cette proposition.

Une idée est lancée : inviter tout le monde à une réunion d'information sur l'ATL et l'accueil extrascolaire en général. A la suite de laquelle, des élections pourraient être organisées entre les composantes 4 et 5. Avec pour finir la soirée, une CCA.



4. Journée inter-réseaux du 26 juin 2009

Une lettre de Régine Leunen est lue à la commission. La directrice de l'EFACF s'excuse de l'absence des enfants à la journée inter-réseaux. Ce courrier faisant suite à celui envoyé à la demande de la CCA soulignant son regret quant à cette non-participation. Les lettres sont jointes en annexes.

Rapport de la réunion du sous-groupe de travail et explication du thème. Les écoles rapportent leur présence et la participation de 3 parents, comme accompagnateur ! Les étiquettes à destination des enfants sont distribuées au direction.

Pour l'organisation de la journée inter-réseaux : Voir Annexe.

4. Rentrée scolaire 2009-2010

Elise DEBOIS explique les nouvelles démarches administratives relatives au nouveau décret ATL : Le plan d'action annuel rédigé au cours du premier trimestre de l'année scolaire et le rapport d'activité en fin d'année. Elise DEBOIS, coordinatrice, a suivi une formation afin de découvrir les nouveaux outils à utiliser.

Les objectifs sont évidemment de fixer des priorités d'action annuel, directement en lien avec le Programme CLE.

Pour notre commune, un seul point du CLE n'a pas du tout encore été exploité, c'est le point concernant le mercredi après-midi, il sera bien évidemment mis en priorité dans le plan d'action annuel.

Pour rappel, la priorité sera donné également au Projet Malette (Voir PV précédent) à destination des garderies scolaires.

Pour les opérateurs :

- L'Envol poursuit ses ateliers extrascolaires, en soulignant la difficulté de trouver des volontaires ;
- Saint-Joseph constate une certaine routine dans certains ateliers, est actuellement en recherche d'animateur dans la sphère de l'éveil musical ;
- La Croisette projette toujours l'ouverture d'un accueil le mercredi après-midi, mais sans réelle demande des parents ;
- L'EFACF poursuit ses activités extrascolaires, comme cette année scolaire.

Les opérateurs cherchent une solution pour conscientiser les parents sur l'accueil extrascolaire, comme 3^e sphère éducative et non comme un accueil « parking », sollicitant le respect des horaires, mais également la conscientisation de certaines accueillantes extrascolaires. Le peu d'engagement de certains entravent parfois le bon déroulement de certains ateliers. Certains ne sont pas assez fidèles. Le mercredi après-midi par contre, le problème se pose moins.

Saint-Joseph constate que ce problème n'en est pas un dans son établissement, vu que les ateliers sont payants (pourtant à l'Envol aussi !).

La CCA propose la rédaction d'un feuillet présentant le secteur extrascolaire à distribuer aux parents en septembre et la participation de la coordinatrice aux réunions de comité de parents de la rentrée.

Les écoles soulignent l'apport important des animations de l'asbl « Gesves EXTRA », dans les ateliers mais aussi au niveau de la garderie. Cela soulage énormément les enseignants et les parents !

Olivier Geerkens rappelle l'importance de dissocier les ateliers (activités proposées) de la garderie (activités libres).

5. Divers

Le nouveau décret ATL est voté ! Celui-ci, comme dit plus haut, prévoit la rédaction d'un plan annuel et d'un rapport d'activité mais aussi, il recadre la fonction du coordinateur (qui n'est pas un animateur) pour tous les opérateurs présents sur la commune, agréé ou non.



AGENDA : Prochaine CCA : le jeudi 10 septembre 2009 à 19h30

Annexes :

- Lettre au nom de la CCA à l'EFACF concernant la journée inter-réseaux ;
- Lettre de réponse de l'EFACF ;
- Dossier de présentation de la « Journée inter-réseaux »

A. VERLAINE



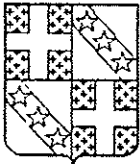
Le président

E. DEBOIS



La secrétaire





**Province de Namur
Commune de Gesves**



A l'attention de :

Madame R. LEUNEN
Directrice de l'EFACF
Chée de Gramptinne, 118
5340 Gesves

Concerne : Participation de l'EFACF à la journée inter-réseaux

Gesves, le 28 mai 2009

Madame Leunen,
Chère Régine,

Lors de la CCA du 7 mai 2009, les membres de la commission ont appris avec regret la non-participation des enfants de votre établissement à la journée inter-réseaux 2009.

Nous comprenons bien évidemment l'importance des répétitions pour votre fête de fin d'année, projet d'une année à concrétiser. Cependant, la date de la journée inter-réseaux a été votée lors de la CCA du 4 septembre 2008, avec les directions présentes, afin de pouvoir justement être en adéquation avec vos réalités scolaires.

Nous aimerions rappeler l'importance de votre présence lors de cette journée : elle prend tout son sens lorsque les 3 réseaux d'enseignement sont présents, elle permet la rencontre amusante et ludique de tous les enfants du primaire scolarisés sur le territoire de la commune, elle est une des priorités de notre Programme CLE agréé par l'ONE, dans le cadre du décret ATL.

Sans votre participation, la journée inter-réseaux ne sera pas la même !

Egalement, les membres de la CCA voudraient vous faire-part de leur déception face au taux d'absence des membres ou des représentants de votre établissement lors de nos réunions de commission, qui rassemble toutes les écoles gesvoises, les directions, les associations extrascolaires locales autour d'un projet commun : renforcer et améliorer l'accueil extrascolaire de nos enfants.

Nous vous prions d'agréer, Madame Leunen, chère Régine, l'expression de nos sentiments les plus sincères.

Le Président de la Commission

La secrétaire de la Commission

André VERLAINE

Elise DEBOIS



Gesves, le 15 juin 2009.

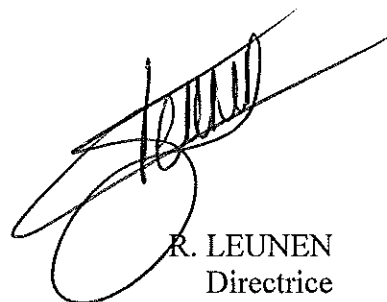
Madame Debois, Monsieur Verlaine,
Chers membres de la Commission,

Je peux comprendre votre courrier du 28 mai 2009 et votre déception, tout comme moi, suite à la non-participation des élèves de la Communauté française.

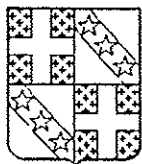
En effet, la date initialement fixée de la fête à l'école n'était pas celle du samedi 27 juin 2009. J'ai été contrainte de modifier celle-ci en cours d'année scolaire suite à l'appel téléphonique reçu de l'Administration communale m'informant que ma demande de matériel serait classée sans suite car déjà pris ailleurs. Choisir une autre date que le samedi 27 juin n'était pas possible étant donné les semaines des examens et révisions, à savoir, du 08 au 19 juin.

Enfin, il est vrai que l'établissement n'est pas toujours représenté lors des réunions de commission qui rassemblent toutes les écoles gesvoises autour d'un projet commun : le renforcement et l'amélioration de l'accueil extrascolaire de nos enfants. J'en suis bien consciente et souhaite remédier à cela l'année scolaire prochaine.

Je vous prie d'agréer, Chers membres de la Commission, l'expression de ma considération distinguée.



R. LEUNEN
Directrice



Province de Namur
Commune de Gesves

La journée inter-réseaux Dossier de présentation



Asbl « Gesves EXTRA »

Lieu	Domaine de Mozet <ul style="list-style-type: none">• 2 salles dont 1 avec 6 grandes tables et 2 chaises pour Art.27 (matin) et Christelle (aprèm)• Tout l'espace extérieur• Barbecue (pain, saucisse et sauces), pommes : 374 enfants et 50 adultes• Charges et barbecue : 800 euros + location salles ?
Participation des enfants (primaire !)	1,50 € (à récolter par les écoles, à verser ensuite sur le compte de l'asbl « Gesves EXTRA »)
Horaire	De 9h à 16h - Garderie assurée par les écoles respectives
Signe distinctif	Tee-shirts rouges pour l'école libre Saint-Joseph et bleus marine pour les écoles communales.
Transport des enfants	Chaque école prend en charge le transport de ses enfants. <ul style="list-style-type: none">• Sorée : Minibus bleu (+Proxibus le soir)• Envol : Commune
Points d'eau	3 fontaines du Patro Jean XXIII de Gesves (avec des bidons de la commune – à recharger au robinet).
Infirmierie	Domaine de Mozet

Thème et Animation :

Equipes	30 équipes mixtes d'environ 12 enfants
Encadrement	30 accompagnants (enseignants, animateurs, parents, etc.)
Ateliers	15 ateliers - Carrefour de rencontre entre 2 équipes
Thème de la journée	« Réveille le clown qui est en toi ! Ca va carto'nez ! »
Accueil /Final (Nathy – Eloi – Mara, etc.)	<ul style="list-style-type: none">• Matin : Saynète de clown sans nez et d'un photographe qui ne souhaitent pas les prendre en photo => Jet de 450 nez de clown pour chaque enfant• Midi : Grimage d'éléments clown par Coala et photomaton• Soir : (1/2h MAX) : Photo par groupe de type « photo de classe » de clown

MATIN : 3 ateliers (10h-11h, 11-12h et 12-13h)

- Animateurs ateliers : 15 animateurs

Manque 3 animateurs

7 animateurs PATRO ¹	Marine Muller (Jeu d'approche) – Sophie Libion (Quizz) – Alan Meunier (Jeux divers) – Maude Santantonio (Créer un petit spectacle de cirque) – Marion Derkenne (Stratégo cirque) –	- 7 X 25 € - 7 repas
3 animateurs « Gesves EXTRA »	Florent (Base-ball) , Martha (Jardins japonais) , Nathalie (Initiation cirque)	- 63 € - 3 repas
Article 27 (François Debatty)	6, 7 personnes (seulement Atelier 1 et 3) –	- 7X 10 € - 8 repas
Envol	Michel Visart (jeux de foulards liégeois) et Fabienne Douxfils (parachute)	- 1X 25 € - 2 repas
Coala	Olivier	- 1 repas
CCA	Sylviane Georges	- Défraiement? - 1 repas

- Accompagnateurs des groupes : 30 accompagnants

Manque 2 accompagnateurs !

Appel aux parents via le courrier d'inscription

Sorée	3 enseignants	- 3 repas
Envol	6 enseignants	- 6 repas
Saint-Joseph	7 enseignants	- 7 repas
Patro	Eloi et Margaux Van Audenrode – Emilie Debatty – Justine Fourneaux – Julie et Pauline Cornet	- 6X 25 € - 6 repas
Coala	5 permanents	- 5 repas
CCA	Lydia Grassere	- 1 repas
Electrons libre		

¹ Sophie Libion, Margaux et Eloi Van Audenrode, Allan Meunier, Marion Derkenne, Maude Santantonio, Pauline et Julie Cornet, Justine Fourneaux, Emilie Debatty et Marine Muller

APRES- MIDI : Spectacles

1^{er} et 2^e primaire

Tommy Stevens (2 personnes) CONFIRME	Deux personnes – Variété des techniques de cirque – Apporte son matériel de sonorisation – Accès électrique – Pas obligé d'avoir une scène – Bancs – Décors (3m large et 2m50 de haut) – Possibilité de faire dehors – 1/4h de préparation	- 375 € (tt compris) - 1 ^{er} et 2 ^e primaire : ? enfants - Dehors
--	--	--

3^e et 4^e primaire

« En chantier » (6 ados) CONFIRME	Atelier cirque de Frans – Jonglerie – 1/2h – Place pour une caravane, zone de 6m de diamètre libre devant la caravane. <i>Initiation cirque lors d'un atelier (en alternance avec Art.27)</i>	- 6 repas (pas de défraiement) - 3 ^e et 4 ^e : +/-100 enfants - Dehors
Atelier Théâtre Envol (Christelle : 3 ^e et 4 ^e)	Théâtre de l'Envol : Christelle (0479/99.14.93) Espace de 8m de large et de 4-5 m de profondeur - 6 grandes tables et 2 chaises Préparation ?	- Pas de défraiement - Public : 3 ^e et 4 ^e - En salle

5^e et 6^e primaire

Magicien Walín Frédéric	Magie adaptée pour les 5 ^e et 6 ^e primaire Durée 1h Vient avec son matériel (accès à l'électricité et pour sa voiture) – Idéal : salle occultée Vient 1h avant pour montage	- 250€ - Public : 5 ^e et 6 ^e (? enfants) - Salle
--	--	---

- Coordination

- Debois Elise
- CCA : Martin Van Audenrode
- Domaine de Mozet : Géraldine Colpaert
- Echevine : Céline Hontoir (Presse)

- Barbecue

- Commune : Dominique
- Mr Verhaeren ?

- Enfants

Envol	200
Croisette	35
Saint-Joseph	139
Total	374 enfants

⇒ 450 nez de clowns (Feu follet) : 0,25€ X 450 = 112,5 €

- Budget

Entrées	Sorties
<ul style="list-style-type: none"> - 1.000 € (Fonck) - 250 € (Bénéfice 2008) - 1,50€ X 374 = 561€ - 1.900€ (Pot commun CCA) 	<ul style="list-style-type: none"> - 800 € (Charges Domaine de Mozet et barbecue) - ? € (location des salles) - 70€ (Art.27) - 325 € (13 défraiements Patro) - 63 € (Gesves EXTRA) - 25 € (Fabienne Douxfils) - Olivier, Martin, Sylviane, Géraldine ? - 375€ (Tommy Stevens) - 250 € Walin Frédéric (Magie) - Nez de clown : 112,5€ - 3 accompagnateurs ?
= 3711 € (MAX)	= 3678,5 €

A FAIRE :

- | |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"> - OK : Directeurs : connaître le nombre d'enfants, le nombre d'enseignants et les listings - OK : Lettre aux parents et distributions aux écoles - Contact Presse (Andenne Potins OK, Vers l'Avenir ?, Vie Mosane ?) - OK Commandes repas au Domaine de Mozet - Gestion des déchets - OK Proxibus - Soupe du CPAS - Coupes pommes pour faire des morceaux => Collation - OK Faire les équipes + étiquette (les donner aux écoles) - Faire les feuilles de route animateur / accompagnateur (plans) - Note d'organisation « Gesves EXTRA » - Talkies et malle maquillage Coala - Appareil photo (photomaton) |
|--|

Remarques :

- Paolo Doss (trop cher, pas libre) conseille Nadine Dechamps (pas libre)
- « Jingle » pour changement d'atelier ou trompette !
- Absence des enfants de l'EFACF
- Possibilité d'aller au Domaine de Béronsart (Gesves) en 2010
- Magicien Elfin désisté

• Emplacement des différents ateliers

<p>A : Atelier cuisine : Art 27 <u>Situation</u> : En salle Accès à de l'eau - 6 Tables</p>	<p>H : Atelier <u>Situation</u> :</p>
<p>B : Atelier Quizz : Sophie Libion <u>Situation</u> : Derrière le barbecue Accès à l'électricité</p>	<p>I : Atelier Base-ball : Florent Botton <u>Situation</u> : Prairie en arrière du Domaine</p>
<p>C : Atelier Jeux divers : Alan Meunier <u>Situation</u> : Terrain de foot</p>	<p>J : Atelier Drapeaux liégeois : Michèle Visart <u>Situation</u> : Prairie en avant du Domaine</p>
<p>D : Atelier Stratégo-circus : Marion Derkenne <u>Situation</u> : Dans le bois</p>	<p>K : Atelier Initiation cirque : Nathalie Faveaux <u>Situation</u> : Tarmac entrée fournisseur</p>
<p>E : Atelier Création d'un mini-spectacle : Maude Santantonio <u>Situation</u> : Cabane</p>	<p>L : Atelier Jeu d'approche : Marine Muller <u>Situation</u> : Bois long de la route</p>
<p>F : Atelier <u>Situation</u> :</p>	<p>M : Atelier Parachute : Fabienne Douxfils <u>Situation</u> : Prairie à droite du Domaine</p>
<p>G : Atelier <u>Situation</u> :</p>	<p>N : Atelier Jardin japonais <u>Situation</u> : Près de l'œuvre de la Fête de Mai en horloge</p>
<p>O : Atelier de <u>Situation</u> :</p>	<p>O : Atelier de <u>Situation</u> :</p>